

UNE RENTRÉE RÉUSSIE

A lors que la rentrée est déjà derrière nous, je tiens à souligner le travail accompli durant l'été pour offrir à nos enfants un environnement encore plus agréable, tant dans l'enceinte de l'école qu'en dehors. Réfection de la cour de l'école maternelle, changement des portes de l'école élémentaire, démolition des préfabriqués qui la jouxtent... Autant de travaux qui participent du vivre ensemble. Notre jeunesse, donc, qui peut profiter d'un tissu associatif de

qualité, tant sur le plan sportif que culturel. À tous les bénévoles de nos associations, j'adresse mes plus sincères remerciements, car je mesure l'importance de leur implication. Grâce au professionnalisme et à l'imagination du personnel communal, les NAP sont un temps utile à nos enfants et à leur épanouissement. Les aider à grandir, c'est aussi les impliquer dans la vie de leur commune. L'élection du tout premier Conseil Municipal des Jeunes de St-Martin-le-Beau, en octobre prochain,

illustre cette volonté.

Enfin, en cette rentrée, je veux avoir une pensée toute particulière pour nos viticulteurs que les aléas climatiques et le mildiou n'ont, hélas, pas épargné. Ils peuvent compter sur la solidarité de la commune et le soutien de tous ses habitants.



Angélique Delahaye
Maire de
Saint-Martin-le-Beau
Député européen

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

TOUT POUR BIEN OCCUPER LE TEMPS DES VACANCES

À la faveur des vacances scolaires et des mercredis après-midi, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) permet aux enfants de découvrir une multitude d'activités. Et si la rentrée scolaire vient à peine d'avoir lieu, il faut déjà penser à occuper le temps des prochaines vacances.

L'ALSH de St-Martin-le-Beau se déroule dans les locaux des deux écoles, à l'occasion de toutes les vacances scolaires (exceptés les congés de Noël et

le mois d'août) et tous les mercredis après-midi. L'ALSH est encadré par six animateurs le mercredi, et jusqu'à douze l'été.



À noter

SERVICE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

En mairie, Virginie Brousseau est en charge du service scolaire et périscolaire. Elle dispose d'un bureau à l'école élémentaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h30 à 17h. Elle vous accueille dans les locaux de la mairie les matins de 9h à 12h et le mercredi toute la journée. Vous pouvez la joindre au 07 88 35 81 87 ou 02 47 50 09 79.

Écoles élémentaire et maternelle

CE QU'IL FAUT RETENIR POUR CETTE RENTRÉE 2016/2017

>> À l'école élémentaire

Forte de huit classes et de neuf enseignants, l'école élémentaire de la Bergeronnerie attend pour cette rentrée 2016/2017 près de 210 élèves. Sa directrice est Mme Rachël Bauduin, dont le jour de décharge est le jeudi toute la journée, ainsi que trois mercredis sur quatre. À noter le départ de Mme Rival, qui enseignait auprès des CE1 et des CE2, et de Mme Anzil (CM1-CM2), et l'arrivée de Mme Carlier en CE2-CM1 et de Mme Charton en CM2.

Comme l'an passé, le voyage scolaire va cibler les CE2, les élèves ayant pu découvrir les paysages de Dordogne et notamment les fresques préhistoriques de la grotte de Lascaux. Pour cette année scolaire 2016/2017, nos nouveaux CE2 partiront en classe d'automne, dans les Deux-Sèvres.

La prochaine élection des douze élus "juniors" au Conseil Municipal des Jeunes de St-Martin-le-Beau (voir article sur le CMJ) va se faire en collaboration avec les enseignants concernés. Quant à la préparation des élections avec les candidats, elle s'effectue sur le temps des NAP.

Et même si le mois de juin 2017 peut sembler encore très loin, Mme Bauduin n'en lance pas moins un appel aux bonnes volontés pour organiser la kermesse de l'école : "Nous avons toujours besoin de nouveaux parents, et aussi des grands-parents s'ils le veulent, pour venir nous aider à réussir cette fête importante pour les enfants".

Coordonnées et horaires de l'école élémentaire
Rue de la Résistance, 37270 Saint-Martin-le-Beau
Tél. : 02 47 50 61 07

Courriel : ec-la-bergeronnerie-saint-martin-le-beau@ac-orleans-tours.fr

Directrice : Mme Rachël Bauduin

Horaires 2016/2017 :

• 8h45 - 11h45 et 13h30 - 15h45 (lundi, mardi, jeudi, vendredi).

• 8h45 - 11h45 (mercredi).

Ouverture du portail de l'école : Matin 8h35 et 11h45

Après-midi 13h20 et 15h45

>> À l'école maternelle

Depuis le 1^{er} septembre, jour de la rentrée, 126 élèves ont pris place dans les cinq classes de l'école maternelle Françoise-Dolto. Comme le souligne sa directrice, Mme Dominique Grabek, dont le jour de décharge est le mardi, "L'équipe enseignante reste identique, mais nous avons redémarré un nouveau projet d'école. Il vise à enrichir le lexique par un travail sur le langage et à veiller au respect des règles du vivre ensemble".

Pour la quatrième année consécutive, les élèves de Grande Section vont profiter d'une classe transplantée. L'an passé, les élèves sont partis à Baugé, en classe musicale. "C'est très enrichissant pour souder un groupe, explique Mme Grabek. Cela crée des liens très forts et donne tout son sens au vivre ensemble. Comme il faut convaincre les familles, cela fédère les parents d'autant qu'une partie du budget est financée par eux et qu'ils doivent alors organiser une action pour récolter des fonds".

Chaque année, l'école travaille sur un thème. L'an passé, celui de la nature a permis aux écoliers de partir à l'aventure, et ce grâce au transport gratuit financé par la commune, à hauteur de trois sorties possibles par classe. Ainsi, les "Grande Section" sont allés à Montrichard.

À noter enfin la réfection de la cour, avec l'espace sable renouvelé, qui a eu lieu durant cet été.



Coordonnées et horaires de l'école maternelle
Rue du Gros Buisson, 37270 Saint-Martin-le-Beau
Tél. : 02 47 50 62 74

Courriel : ec-dolto-saint-martin-le-beau@ac-orleans-tours.fr

Directrice : Mme Dominique Grabek

Horaires 2016/2017 :

• 8h30 - 11h30 et 14h15 - 16h30 (lundi, mardi, jeudi, vendredi).

• 8h30 - 11h30 (mercredi).

Ouvertures des portes : Matin 8h15 - 11h25

Après-midi 14h05 - 16h25



DES ASSOCIATIONS POUR S'AMUSER ET SE DÉPENSER

Notre commune dispose de nombreuses associations, sportives et culturelles, auprès desquelles les enfants et adolescents peuvent s'initier à une pratique, rencontrer de nouveaux amis et occuper leur temps de loisirs : Basket section Montlouis, Football club (USSM), La Canne de Combat, Handball club, Karaté club, MACCT (Modèle Air

Club Cdt Tulasne), Tennis club, Ping-pong club Martinois, L'Ovale de Loire (rugby), Union musicale, Foyer des jeunes (tir à l'arc et sarbacane, BMX, mini-basket), Les P'tits Martinois, Les Amis de la Bibliothèque... Pour obtenir les coordonnées et vous renseigner sur le contenu précis des activités proposées, rendez-vous sur saint-

martinlebeau.fr, rubrique Vie associative. Il est à noter que le "passeport loisirs-jeunes", un dispositif de la CAF, peut permettre, sous certaines conditions de ressources, une participation financière à l'inscription des jeunes de 12 à 17 ans. Lors de l'inscription, se renseigner auprès de l'association sportive ou culturelle souhaitée.



Nouvelles Activités Périscolaires

FAIRE DES NAP UN TEMPS DE DÉTENTE ET DE DÉCOUVERTE

Désormais bien installées dans le rythme et le quotidien des écoles, les Nouvelles Activités Périscolaires se poursuivent cette année. Petit tour d'horizon du programme de cette rentrée 2016/2017.

>> À l'école élémentaire

Les NAP ont lieu tous les jours, de 16h à 16h45, et accueillent environ 145 enfants. L'équipe est composée de huit animatrices et d'une coordinatrice. Cette année, il a été décidé un "temps fort" d'animation par trimestre (spectacle de marionnettes ou prestation culturelle, sportive...). Les enfants seront répartis en douze groupes de 12 à 14 enfants, par niveau, et chaque groupe portera un nom de peintre ou de sculpteur. Ce sera l'occasion pour les enfants d'amorcer

une connaissance de l'artiste, et de réaliser des œuvres collectives ou individuelles "à la manière de...". Objectif : que les œuvres soient prêtes pour être présentées à la cérémonie des vœux d'Angélique Delahaye, à la mi-janvier 2017.

Chaque groupe dispose d'un animateur référent par période et alterne entre des ateliers dirigés (à thèmes, arts plastiques, bricolages, grands jeux, expériences...), des mini-ateliers (petites activités et jeux de société sur table, ou petits jeux extérieurs en semi autonomie) et les devoirs surveillés.

Pendant la première période, jusqu'à la Toussaint, une sophrologue interviendra tous les mardis pour proposer des moments de détente aux CP et les accompagner dans leurs nouveaux rythmes. Par ailleurs, les bénévoles de l'association "Lire et faire Lire" interviendront également et prendront avec eux environ une fois par semaine des petits

groupes d'enfants de CP/CE1 pour leur lire des histoires et créer un moment de détente (lire encadré).

>> À l'école maternelle

Les NAP ont lieu tous les jours de 13h30 à 14h15, à la suite du repas et ne concernent que les Grandes Sections, soit environ quarante-cinq enfants. L'équipe est composée de quatre animatrices qui, pour certaines, sont également ATSEM. Les enfants sont répartis en quatre groupes de quatorze enfants maximum, portant des noms de fleurs. Ils alternent tous les jours dans les quatre ateliers différents qui sont proposés (arts plastiques, jeux de société, chants et comptines, jeux et créations de papier). Ici, seules sont privilégiées des activités calmes qui permettent une reprise en douceur de la classe à 14h15. À noter qu'une sophrologue intervient tous les mardis pour leur proposer des moments de relaxation ludiques.



LA LECTURE EN PARTAGE

Faire découvrir des livres et des histoires aux enfants, leur permettre de développer leur goût pour la lecture, et ce grâce à des bénévoles de plus de 50 ans : telle est l'ambition portée par l'association "Lire et Faire Lire". Cette dernière, qui vient de signer une convention avec la mairie, va donc permettre à tous les élèves de l'école maternelle et aux CP et CE1 de l'école élémentaire de profiter, dès cette rentrée, de la générosité de ces bénévoles.

Ils offrent en effet une partie de leur temps pour intervenir lors de séances de lecture en petit groupe, une ou plusieurs fois par semaine, durant toute l'année scolaire. Ces séances ont lieu tous les jours, sauf le mercredi, sur le temps des NAP. Si vous êtes intéressé pour rejoindre cette démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations, n'hésitez pas à vous renseigner, d'autant que l'association "Lire et Faire Lire" est

toujours à la recherche de nouvelles bonnes volontés.

Contacts FOL37 : Aude Giraudeau
Site internet : www.lireetfairelire.org ou lireetfairelire37.blogspot.fr/
Courriel : lireetfairelire@fol37.org
Tél. 02 47 05 44 28

UNE BIBLIOTHÈQUE TRÈS ACTIVE

Les Amis de la Bibliothèque accueillent petits et grands les mercredis et samedis, et s'associent à diverses manifestations.

Plusieurs dates sont d'ores et déjà programmées, dont certaines concernent tous particulièrement les plus jeunes d'entre nous.

8 octobre

"Contes des couleurs", salle des Closiers à 15h

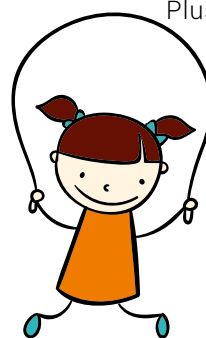
(tous publics). Ce spectacle onirique allie poésies et musique. Il est co-organisé avec la bibliothèque d'Athée-sur-Cher. 80 places disponibles. Réservation par mail : bibliotheque.stmartinlebeau@orange.fr ou tél : 02 47 35 65 20.

10 au 15 octobre

Quinzaine du livre pour la jeunesse au manoir Thomas-Bohier (horaires communiqués ultérieurement). Cette exposition d'ouvrages offre un excellent choix de livres pour développer le goût de la lecture.

15 octobre

Animation sur la couleur (tous publics) au manoir Thomas-Bohier (horaires communiqués ultérieurement). Deux artistes feront découvrir les couleurs. Une initiation ludique avec un peu d'histoire et des jeux.



Restauration scolaire DES REPAS BIEN ACCOMPAGNÉS

À St-Martin-le-Beau, l'organisation et la préparation des repas scolaires journaliers ont été confiées à la société Restauval. Pour mener à bien cette mission, cette entreprise met à disposition son personnel (trois à l'école élémentaire, dont un chef, et un chef seul à l'école maternelle). Élaborés par une diététicienne, les repas sont proposés à l'avis d'une commission restauration scolaire. Cette dernière est composée d'élus, d'enseignants, des deux chefs, de représentants de Restauval et de parents d'élèves, mais aussi de la CCBVC, laquelle a confié à Restauval les repas de l'Accueil de Loisirs des mercredis et des vacances.

Six agents communaux organisent et surveillent le temps méridien à l'école élémentaire

(170 repas par jour environ), de 11h45 à 13h30, et huit autres font de même à l'école maternelle (110 repas par jour en deux services) de 11h30 à 13h30. Les agents communaux peuvent aussi compter sur le soutien des bénévoles de "La Maternelle Gourmande". Cette association a été créée afin d'améliorer le temps de pause méridienne à l'école maternelle Françoise-Dolto, et permettre aux enfants de bénéficier d'un accueil et d'un encadrement adaptés aux besoins des tout-petits lors du temps de cantine. Comme le souligne l'équipe de La Maternelle Gourmande, "Notre premier bilan est très positif. Parents, personnel de cantine et enfants ont pu apprécier le travail des bénévoles tout au long de l'année scolaire, un vrai lien s'est créé entre bénévoles et élèves. La présence des bénévoles, en complément du personnel de



Pascal et Nathalie, les cuisiniers des écoles.

cantine, a permis de réduire le gaspillage alimentaire en incitant davantage les enfants à goûter et à apprécier les repas proposés".

La Maternelle Gourmande cherche toujours à renforcer ses effectifs. Alors, pour devenir bénévole, n'hésitez pas à envoyer un mail à : lamaternellegourmande@gmail.com ou à visiter le site : <http://lamaternellegourmande.e-monsite.com>



Les P'tits Martinois ILS N'ATTENDENT QUE VOUS... PETITS ET GRANDS !

Cette année encore, les membres de l'association Les P'tits Martinois vous invitent à les rejoindre pour partager, tout au long de l'année, des moments ludiques, créatifs et de découverte avec vos enfants. Au programme : créativité autour de la magie de Noël, spectacle, carnaval, atelier créatif sur le thème du printemps, journée

familiale... Si vous ne connaissez pas Les P'tits Martinois, occasion vous est donnée de les rencontrer le 1^{er} octobre prochain lors de leur vide-grenier annuel spécial puériculture, jouets et vêtements.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à envoyer vos questions sur le mail de l'association : lesptitsmartinois@gmail.com ou à visiter son blog : petitsmartinois.canalblog.com



Conseil Municipal des Jeunes L'HEURE DES ÉLECTIONS APPROCHE

Annoncée lors de la campagne pour les municipales de 2014, la création du Conseil Municipal des Jeunes est lancée. Et, pour tout dire, sur le point d'aboutir, puisque le 17 octobre prochain, douze conseillers municipaux "juniors" seront élus. C'est une première à St-Martin-le-Beau !

Habiter St-Martin-le-Beau, être scolarisé à l'école élémentaire de la Bergeronnerie,

être en CM1 ou CM2 à la rentrée de septembre 2016 et avoir l'autorisation des parents : telles sont les conditions pour se porter candidat. Quant aux futurs électeurs, ils doivent être élèves de CE2, CM1 ou CM2 et en possession de leur carte électorale le jour des élections !

>> Un conseil municipal par trimestre

Depuis qu'ils ont repris le chemin des cours, les élèves des trois derniers niveaux de l'école élémentaire sont donc sensibilisés aux enjeux et à la finalité de cette élection qui les concerne directement. Comme l'explique Virginie Brousseau, du service scolaire et périscolaire de la commune, "Les enseignants vont intégrer le thème du Conseil Municipal à leur cours d'éducation civique, et les élèves, par exemple, vont pouvoir visiter la mairie et rencontrer Madame le Maire". Avant de se porter candidat, chaque élève va se familiariser avec le vocabulaire électoral : mandat,

profession de foi, faire campagne, élections, commissions... Et une fois passée l'élection des douze conseillers, ces derniers éliront, le 4 novembre, le Maire junior et ses deux adjoints. Ensuite, au rythme d'un Conseil Municipal des Jeunes par trimestre, tous seront amenés à réfléchir collectivement sur différents thèmes (projets solidaires, accueil jeunes, soutien aux projets des écoles...) et à proposer des idées à leurs homologues adultes.

>> Un engagement sérieux

"Ce que les enfants et leurs parents doivent bien comprendre, souligne Virginie Brousseau, c'est qu'il ne s'agit pas d'un engagement à la légère. Ce n'est pas juste une activité périscolaire. Les enfants, qu'ils soient maire junior, adjoints ou conseillers municipaux, pourront être sollicités certains week-ends. C'est donc une vraie implication dans la vie de la commune qui dépasse largement le temps des NAP".



ÉLABORATION D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

La Communauté de Communes a prescrit le 17 décembre 2015, l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) pour l'ensemble de son territoire.

Le PLUi, qu'est ce que c'est ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un document d'urbanisme commun à l'échelle de la Communauté de Communes en lieu et place des PLU communaux actuels. Il établit le projet et la stratégie de développement et d'aménagement du territoire.

Tout comme les PLU communaux, le PLUi sera opposable aux demandes d'autorisation d'urbanisme (permis

de construire, déclaration préalable, lotissements,...).

La concertation avec la population

Le nouveau PLUi sera élaboré en concertation avec les habitants du territoire. Les élus ont tenu à associer pleinement l'ensemble des acteurs et la population locale en prévoyant plusieurs moyens d'information et lieux de débats.

Les moyens mis en place pour une concertation renforcée :

- Un registre de concertation est mis à disposition, pendant toute la procédure d'élaboration, dans toutes les mairies du territoire et au siège de la Communauté de Communes Bléré - Val-de-Cher, chacun peut y consigner



ses observations qu'il habite, travaille ou visite le territoire.

- De plus une adresse mail dédiée a été créée : plui@cc-blere-valdecher.fr.
- Le site internet de la Communauté de Communes comprend un espace dédié pour donner le maximum d'informations sur l'avancée du projet : <http://www.cc-blere-valdecher.fr>.
- Plusieurs "Lettres du PLUi" paraîtront régulièrement.
- Une exposition sera mise en place à partir du printemps 2017.
- Des réunions publiques seront organisées.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la Communauté de Communes BLÉRE - VAL-DE-CHER au 02 47 23 58 63.

Reconstruction de l'église

UNE GRANDE DÉCISION ET DE BELLES ACTIONS

Le conseil municipal du 18 juillet 2016 a autorisé Mme le Maire à lancer la procédure du marché public de maîtrise d'œuvre pour la reconstruction de l'église. Sur les huit phases de reconstruction, deux ont été retenues de manière ferme : 1) reconstruction de la nef nord (extérieur et intérieur)

2) reconstruction de la nef centrale (extérieur et intérieur) et restauration du chœur (intérieur). L'enveloppe prévisionnelle des travaux s'élève à la somme de 2 183 560 € HT.

Et comme les petits filets font les grandes rivières, rappelons la prochaine vente aux enchères de la Cuvée Saint-Martin (voir agenda), dont une partie des bénéfices ira aux travaux de reconstruction de l'église. Pour l'occasion, les vignerons de l'AOC Montlouis à l'origine de cette initiative ont créé un site internet pour suivre l'événement : www.cuveesaintmartin.com. À souligner aussi la très belle initiative de



l'association de patchwork "La feuille d'érable". Ses adhérentes ont patiemment confectionné un magnifique patchwork à l'image de saint Martin, actuellement visible en mairie. Composé de 2 200 hexagones, il sera lui aussi vendu aux enchères lors de la vente publique de la Cuvée Saint-Martin au Château de la Bourdaisière.

Et vous pouvez contribuer à cet élan de générosité en achetant, pour 1 euro, l'un des hexagones composant le patchwork. Pour matérialiser votre don et en garder un souvenir, un hexagone identique vous sera remis.

Actualités municipales

▼ Ouverture de la chasse

Pour la saison 2016/2017, l'ouverture de la chasse est officielle à compter du 18 septembre. La fermeture interviendra le 28 février 2017. Pour connaître les exceptions et les interdictions, rendez-vous sur www.chasseursducentre.fr/fdc37/ rubrique "pratique de la chasse".

▼ Vendanges et solidarité

Avec le gel qui a frappé nos vignobles et le mildiou virulent en juillet, septembre est hélas, cette année, une période plus compliquée pour nos vignerons. La population est de tout cœur avec eux, en espérant que les solutions proposées puissent permettre d'aider les exploitations à passer 2016.

▼ Rénovation dans les deux écoles

La période des vacances d'été est toujours propice aux travaux de réfection

dans les écoles. Les 14 portes de l'école élémentaire ont été remplacées. A l'école maternelle, la cour a été refaite et une nouvelle aire de jeux aménagée.

▼ Adieu aux "préfabriqués"

Autrefois utilisés pour les cours de karaté, le club d'aéromodélisme et le club des jeunes, mais devenus dangereux et inutilisables, les préfabriqués situés derrière l'école élémentaire ont été démolis au mois de juillet.

▼ Récompense aux diplômés

Cette année, vous avez obtenu votre diplôme clôturant votre cursus. La municipalité souhaite vous féliciter et vous récompenser à l'occasion d'une cérémonie (date à venir). Faites-vous connaître en mairie : 02 47 50 67 26 ou www.saintmartinlebeau.fr

AGENDA

> 23 septembre

Soirée Jazz en Touraine - 19h concert gratuit "Salt pin-ups" dans les jardins du presbytère

> 25 septembre

Journée des drones, par le club MACCT, au "Pré aux oies"

> 2 octobre

Vide-grenier puériculture, organisé par les "P'tits Martinois"

> 3 octobre

Goûter des Aînés organisé par le CCAS

> 8 octobre

Spectacle "Contes des couleurs" à la salle des Closiers à 15h

> 11 octobre

Collecte de sang, organisée par l'EFS, de 15h à 19h, salle des Closiers

> 10 au 15 octobre

Quinzaine du livre pour la jeunesse au manoir Thomas-Bohier

> 15 octobre

Animation sur la couleur au manoir Thomas-Bohier

> 17 octobre

Élection des 12 conseillers du Conseil Municipal des Jeunes

> 22 et 23 octobre

Exposition de peinture et marqueterie au Manoir Thomas-Bohier

> 29 et 30 octobre

Exposition de peinture au Manoir Thomas-Bohier

> 4 et 5 novembre

Vente aux enchères de la Cuvée Spéciale Saint-Martin, au château de la Bourdaisière. Programme sur : www.cuveesaintmartin.com

> 4 novembre

1^{er} Conseil municipal des Jeunes et élection du Maire junior et des deux adjoints

> 11 novembre

Commémoration de l'Armistice

> 19 novembre

Cavée annuelle de la Coterie des Closiers de Montlouis à l'espace Ligéria à Montlouis-sur-Loire. Manifestation ouverte à tous

> 27 novembre

Vide-grenier-jouets et **vide-dressing**, au gymnase, organisés par le club de handball et le comité de jumelage

Retrouvez toutes les dates des soirées culturelles proposées par l'Auberge de la Treille sur auberge-de-la-treille.com ou sur le site de la mairie : saintmartinlebeau.fr